

COMMISSION FOOTBALL D'ANIMATION

Réunion du mardi 20 octobre 2020

Présidence : **M. Mazouz Belgharbi**

Présents : **MM. Henri Blanc – Claude Fraysse – Alain Huc – Gilbert Malzieu**

Excusés : **MM. Gabriel Jost – David Legras – Gaetan Odin – Guy Rey**

Absents : **MM. Marc Goupil – Frédéric Joulie**

Le procès-verbal de la réunion du 13 octobre a été approuvé à l'unanimité.

Important : les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel dans les conditions de forme et de délais prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF dans un délai sept jours auprès de la Commission Générale d'Appel du District de l'Hérault de Football.

INFORMATIONS

La commission demande aux clubs de renseigner sur **footclubs**, les coordonnées des éducateurs des différentes équipes afin de lui permettre de les contacter directement si nécessaire.

SECTION U6-U9

PHASE 1

Nous rappelons que les accompagnateurs d'une équipe doivent remettre au responsable du plateau, la feuille de présence et signer la feuille de plateau.

La feuille de plateau doit être renvoyée au District par email à animation@herault.fff.fr

Le responsable doit remplir le document en ligne (lien sur la feuille de plateau) nous permettant de savoir comment s'est déroulé le plateau.

Sur les plateaux, un joueur ne doit pas participer au plateau U8 puis au plateau U9. Nous rappelons que le temps de jeu est de 50mn.

Des vérifications du nombre de licenciés par club ont été effectuées, il s'avère que de nombreux clubs ont un nombre de licenciés inférieur au nombre d'équipes engagées.

La commission demande aux clubs :

- D'enregistrer les licences (dossier complet) afin que les joueurs puissent participer aux plateaux.
- De permettre aux accompagnateurs d'accéder à l'application Footclubs compagnon sur son smartphone ou bien d'avoir le listing des licenciés de la catégorie imprimé depuis footclubs sur lequel on retrouve le nom, prénom n° de licence et photo des joueurs.

Des contrôles seront effectués sur les plateaux à la reprise. La commission compétente sera sollicitée pour toute infraction. Pour information, l'accompagnateur de l'équipe et le Président du club peuvent être sanctionnés lourdement pour avoir permis de faire jouer un joueur non licencié.

SECTION U10-U11

PHASE 1

Nous rappelons que les horaires sont à transmettre au service **compétitions** competitions@herault.fff.fr et que les feuilles de plateaux sont à scanner et transmettre par email à l'adresse animation@herault.fff.fr

Veuillez compléter correctement les feuilles de plateau en respectant l'ordre des équipes, en renseignant la catégorie (U11 ou U10) et le niveau et la poule.

JOURNEE DE RENTREE

Ce samedi 17 octobre avait lieu la journée de rentrée des U10-U11, sous un beau soleil, nos jeunes ont pu rencontrer des camarades sur leur terrain favoris. A la fin du plateau, ils ont reçu des clubs organisateurs le tee-shirt ainsi que sur certains sites un gouter.

La commission remercie les municipalités pour la mise à disposition des installations et les clubs pour la prise en charge de cet événement et la mise à contribution de leurs dirigeants.

Ci-dessous quelques photos du site de Montpellier Petit Bard FC



LICENCES NON PRÉSENTÉES

Les amendes pour licences non présentées seront applicables à partir du mois de novembre.
Vu les feuilles de match, pour information, licences non présentées lors des rencontres suivantes :

PLATEAUX DU 10 OCTOBRE 2020

U10 NIVEAU 1

Poule B - Plateau 3
COURNONTERRAL 1
(1 dirigeant)

Poule C - Plateau 4
PUISSALICON 1
(1 dirigeant + 8 joueurs)

Poule B - Plateau 1
AS FABREGUES
(1 dirigeant)
AS ST CLEMENT MONTFERRIER 1
(1 dirigeant)

U10 NIVEAU 2

Poule A - Plateau 3
AS ST MARTIN MTP
(1 dirigeant)

Poule C - Plateau 1
AS FABREGUES 2
(1 dirigeant)

Poule C - Plateau 1
AS FLORENSAC
(1 dirigeant)

Poule A - Plateau 4
AS PIGNAN 1
(2 joueurs)

Poule E - Plateau 2
ALIGNAN
(1 dirigeant)

Poule C - Plateau 1
AS FABREGUES 2
(1 dirigeant)

Poule A - Plateau 1
FC MAURIN
(1 dirigeant)

U11 NIVEAU 2

Poule C - Plateau 1
FC CASTELNAU CRES 2
(1 dirigeant)

U11 NIVEAU 3

Poule D - Plateau 3
LODEVE LE CAYLAR
(2 joueurs)

Poule B - Plateau 2
AS LA GRANDE MOTTE 1
(1 dirigeant)

Poule C - Plateau 3

AS CANET

(1 dirigeant + 1 joueur)

Poule C - Plateau 3

AS FRONTIGNAN 2

(1 dirigeant + 1 joueur)

SECTION U13

PHASE 1 : JOURNEE 4

Suite aux plateaux de ce samedi, nous publions les équipes qualifiées sur les différents plateaux :

U13 Groupe accès Niveau 1

lieu	
horaire :	
A	LESPIGNAN VENDRES FC 1
B	CLERMONTAISE 2
C	ALIGNAN AC 1
D	FLORENSAC PINET 1

lieu	
horaire :	
A	AS GIGNAC 1
B	AGDE RCO 2
C	COEUR HERAULT ES 1
D	PUISSALICON MAGA 1

lieu	
horaire :	
A	FRONTIGNAN AS 1
B	CORNEILHAN LIGNAN 1
C	AF LODEVE LECAYLAR 1
D	SETE FC 34 2

lieu	
horaire :	
A	LA PEYRADE OL 1
B	NEZIGNAN ES 1
C	M. LEMASSON RC 1
D	CERS PORTIRAGNES SC 1

lieu	
horaire :	
A	MONTARNAUD AS 1
B	MEZE STADE FC 1
C	CASTELNAU CRES FC 2
D	M. PETIT BARD FC 1

lieu	
horaire :	
A	FABREGUES AS 1
B	ST JEAN VEDAS 1
C	M. ARCEAUX 2
D	JUVIGNAC AS 1

lieu	
horaire :	
A	MONTP MEDIT. FUSTAL 1
B	JACOU CLAPIERS FA 2
C	ST GELY FESC 1
D	A.S.C. PAILLADE MERCURE 1

lieu	
horaire :	
A	SUSSARGUES FC 1
B	ST CLEMENT MONT 2
C	VENDARGUES PI 1
D	M. ATLAS PAILLADE 1

1er
qualifié car équipe 2, 1er

forfait

Pour le plateau de Fabrègues, nous attendons les décisions des commissions compétentes afin de désigner l'équipe qui accèdera au niveau 1 de la phase 2.

U13 Groupe accès Niveau 2

lieu		lieu		lieu		lieu	
horaire :		horaire :		horaire :		horaire :	
A	GIGEAN R S 1	A	ES PAULHANPEZENAS AV 1	A	VIASSOIS FCO 1	A	ST BALARUCOIS 1
B	EIF LODEVOIS LARZAC 1	B	R. DOCKERS SETE 1	B	MIREVAL AS 1	B	VALRAS SERIGNAN FCO 2
C	MONTBL STTHIB BESSAN 1	C	CAZOULS MAR MAU 2	C	SUD HERAULT FO 1	C	CANET AS 1

lieu		lieu		lieu		lieu	
horaire :		horaire :		horaire :		horaire :	
A	MAURIN FC 1	A	ASPTT MONTPELLIER 1	A	M. ST MARTIN AS 1	A	ST JUST ASCM 1
B	POUSSAN CA 1	B	COURNONTERRAL 1	B	MONTPELLIER HSC 2	B	LAVERUNE FC 1
C	PEROLS ES PALAVAS 1	C	M. CELLENEUVE 1	C	VALERGUES AS 1	C	LUNEL GC 2

lieu		2nd	
horaire :		1er	
A	VIL. MAGUELONE 1	forfait	
B	LATTES AS 2		
C	PRADES LEZ FC 1		

PHASE 2

Au vu des résultats, la commission a établi les poules de niveau 1 et niveau 2 pour la seconde phase. Les clubs recevront les feuilles de matchs par courrier.

U13 Niveau 1

POULE A	POULE B	POULE C	POULE D
ST CLEMENT MONT 1	LATTES AS 1	AS BEZIERS 1	CASTELNAU CRES FC 1
MONTPELLIER HSC 1	MONTP FOOT ACADEMY 1	LUNEL GC 1	CAZOULS MAR MAU 1
CLERMONTAISE 1	M. ARCEAUX 1	AGDE RCO 1	JACOU CLAPIERS FA 1
MUC FOOTBALL 1	VALRAS SERIGNAN FCO 1	MAUG CAR LANS 1	SETE FC 34 1
FLORENSAC PINET 1	FRONTIGNAN AS 1	LA PEYRADE OL 1	SUSSARGUES FC 1
MONTP MEDIT. FUSTAL 1	COEUR HERAULT ES 1	MONTARNAUD AS 1	

U13 Niveau 2

POULE A	POULE B	POULE C
MEZE STADE FC 1	AF LODEVE LECAYLAR 1	SETE FC 34 2
CORNEILHAN LIGNAN 1	ST CLEMENT MONT 2	PUISSALICON MAGA 1
EIF LODEVOIS LARZAC 1	AS GIGNAC 1	LESPIGNAN VENDRES FC 1
AGDE RCO 2	CLERMONTAISE 2	VALRAS SERIGNAN FCO 2
ALIGNAN AC 1	ST BALARUCOIS 1	CERS PORTIRAGNES SC 1
NEZIGNAN ES 1	MIREVAL AS 1	ES PAULHANPEZENAS AV 1

POULE D	POULE E	POULE F
CASTELNAU CRES FC 2	M. PETIT BARD FC 1	PEROLS ES PALAVAS 1
VENDARGUES PI 1	M. ARCEAUX 2	ST JEAN VEDAS 1
A.S.C. PAILLADE MERCURE 1	ST GELY FESC 1	JACOU CLAPIERS FA 2
ST JUST ASCM 1	LUNEL GC 2	M. CELLENEUVE 1
M. ATLAS PAILLADE 1	M. LEMASSON RC 1	M. ST MARTIN AS 1
MONTPELLIER HSC 2		LATTES AS 2

U13 Niveau 3

POULE A	POULE B	POULE C	POULE D
US MONTAGNAC	CAZOULS MAR MAU 3	LAMALOU FC 1	LODEVE SC 1
LESPIGNAN VENDRES FC 2	US BEZIERS 1	B. JEUNESSE OL 1	GRAND ORB FOOT ES 1
CERS PORTIRAGNES SC 2	F. C. BOUJAN 2	VILL. BEZIERS FC 1	ST ANDRE SANGONIS OL 1
U.S.COLOMBIERS N M V D	MEZE STADE FC 2	CORNEILHAN LIGNAN 2	THEZAN ST GENIES OF 1
CAZOULS MAR MAU 2	LESPIGNAN VENDRES FC 3	O. MONTADYNOIS 2	CANET AS 1
VIASSOIS FCO 1	SUD HERAULT FO 1	MONTBL STHIB BESSAN 1	F. C. BOUJAN 1

POULE E	POULE F	POULE G	POULE H
AGDE RCO 3	PCAC SETE 2	ENT. ST CLEMENT MONT 3	SO CLARET
FRONTIGNAN AS 2	LA PEYRADE OL 2	LUNARET NORD 1	ST MARTIN LONDRES US 1
R. DOCKERS SETE 1	JUVIGNAC AS 3	G RUN AS 1	JACOU CLAPIERS FA 3
F.C.O. VALRAS SERIGNAN 3	COURNONSEC BS 1	ASPTT MONTPELLIER 2	ARSENAL CROIX ARGENT 1
GIGEAN R S 1	FABREGUES AS 2	ST JEAN VEDAS 2	BAILL ST BRES VALER 1
POUSSAN CA 1	PIGNAN AS 1	MAURIN FC 1	COURNONTERRAL 1

POULE I	POULE J	POULE K
ASPTT LUNEL 1	LUNEL GC 3	LUNEL-VIEL US 1
M. ST MARTIN AS 2	SUSSARGUES FC 2	VENDARGUES PI 2
CASTRIES AV 1	LUNEL US 1	ST MATHIEU AS 1
ENT. ST CLEMENT MONT 4	LA GRANDE MOTTE AS 1	PAS DU LOUP/M. INTER 1
ARSENAL CROIX ARGENT 2	VALERGUES AS 1	VIL. MAGUELONE 1
LAVERUNE FC 1	ASPTT MONTPELLIER 1	PRADES LEZ FC 1

U12 Niveau 1

POULE A
MONTPELLIER HSC 3
CLERMONTAISE 3
VENDARGUES PI 3
MAUG CAR LANS 3
THONGUE ET LIBRON FC 2
R.C. LEMASSON MTP 2

POULE B
AS BEZIERS 2
FRONTIGNAN AS 3
AGDE RCO 4
ST JEAN VEDAS 3
CORNEILHAN LIGNAN 3
JACOU CLAPIERS FA 5

POULE C
SETE FC 34 3
CASTELNAU CRES FC 3
M. ARCEAUX 3
ST GELY FESC 2
M. ATLAS PAILLADE 2
SUSSARGUES FC 3

POULE D
ST CLEMENT MONT 5
LATTES AS 3
M. CELLENEUVE 2
LUNEL GC 4
FABREGUES AS 3
C. I. O. COURCHAMP 1

U12 Niveau 2

POULE A
AGDE RCO 6
CORNEILHAN LIGNAN 4
CAZOULS MAR MAU 4
MONTBL STTHIB BESSAN 2
AS BEZIERS 3
MIDI LIROU CAPESTANG 1

POULE B
CERS PORTIRAGNES SC 3
NEZIGNAN ES 2
NEFFIES ROUJAN FC 1
ES PAULHANPEZENAS AV 2
US BEZIERS 2

POULE C
AS BEZIERS 4
ST PARGOIRE FC 1
GRAND ORB FOOT ES 2
PUISSALICON MAGA 2
MEZE STADE FC 3

POULE D
FLORENSAC PINET 2
ST ANDRE SANGONIS OL 2
BOUZIGUES LOUPIAN 1
SO.ANIANE1
AGDE RCO 5
AS GIGNAC 2

POULE E
SETE FC 34 4
AS MIREVAL 2
MAURIN FC 2
ES PEROLS 2
PIGNAN AS 2

POULE F
MUDAISON ES 1
ST JUST ASCM 2
MONTPELLIER HSC 4
SPORT TALENT 34 1
LUNEL US 2
ST GELY FESC 3

POULE G
MARSILLARGUES SA 1
M. ARCEAUX 4
VENDARGUES PI 4
ST AUNES GS 1
ASPTT MONTPELLIER 3
JACOU CLAPIERS FA 6

POULE H
MUC FOOTBALL 2
M. ATLAS PAILLADE 3
LAVERUNE FC 2
M. PETIT BARD FC 2
LATTES AS 4
PRADES LEZ FC 2

POULE I
M. AGGLO FUTSAL 1
BASSES CEVENNES 1
A.S.C. PAILLADE MERCURE 2
CASTELNAU CRES FC 4
GRABELS US 2
MONTARNAUD AS 2

POULE J
US ST MARTIN DE LON. 2
VAILHAUQUES FC 1
CLERMONTAISE 4
MONTPEYROUX FC 1
GRABELS US 1
ST CLEMENT MONT 6

Rappel du règlement pour la phase 2 :

Pour les U13

Article 8 : Déroulement de la Phase 2

Pour cette phase, les rencontres se déroulent sous la forme d'un match unique de 2 fois 30 mn, avec pause coaching.

Niveau 1 :

A l'issue de cette phase les quatre premières équipes de chaque poule intègrent le niveau 1 de la phase 3.

Les deux autres équipes de chaque poule intègrent le niveau 2 Excellence de la phase 3.

Niveau 2 :

A l'issue de cette phase, les quatre premières équipes de chaque poule intègrent le niveau 2 Excellence de la phase 3.

Les autres équipes intègrent le niveau 2 Honneur de la phase 3.

Niveau 3 :

A l'issue de cette phase les 20 meilleures équipes intègrent le niveau 2 Honneur de la phase 3.

Les autres équipes intègrent le niveau 3 de la phase 3.

Pour les U12 :

Article 15 : Déroulement de la Phase 2

Pour cette phase, les rencontres se déroulent sous la forme d'un match unique de 2 fois 30 mn, avec pause coaching.

Niveau 1 :

A l'issue de cette phase les 2 meilleures équipes de chaque poule intègrent le niveau Interdistrict de la phase 3.

Les équipes suivantes de chaque poule intègrent le niveau 1 de la phase 3.

Niveau 2 :

A l'issue de cette phase les 2 meilleures équipes de chaque poule intègrent le niveau 1 de la phase 3.

Les équipes restantes intègrent le niveau 2 de la phase 3.

Modification : 16 équipes sont prévues pour l'accès au niveau 1, de ce fait vu le nombre d'équipes engagées en niveau 2 et donc le nombre de poules (10), ce sont les 10 premiers + 6 meilleurs seconds qui accéderont au niveau 1. Pour le départage des seconds, l'article 16 c) du règlement des compétitions officielles sera appliqué.

FORFAITS

PLATEAUX DU 17 OCTOBRE 2020

U13 GROUPE 1

Poule 8

ATLAS PAILLADE 1

À Sussargues

Amende : 28 € (forfait non notifié)

U13 GROUPE 2

Poule 7

AS PAILLADE MERCURE 1

À Montpellier

Amende : 28 € (forfait non notifié)

Poule 6

COURNONTERRAL 1

À Montpellier

Amende : 28 € (forfait non notifié)

Poule 9

PRADES LE LEZ 1

À Villeneuve les Maguelones

Amende : 28 € (forfait non notifié)

LICENCES NON PRÉSENTÉES

Les amendes pour licences non présentées seront applicables à partir du mois de novembre.
Vu les feuilles de match, pour information, licences non présentées lors des rencontres suivantes :

PLATEAUX DU 17 OCTOBRE 2020

U13 groupe 1

Poule 4
RC LEMASSON 1
(un dirigeant)

U13 groupe 2

Poule 4
AS CANET 1
(un dirigeant)

CHALLENGE U12 DU 10 OCTOBRE 2020

Poule 3
JACOU CLAPIERS FA 6
(un dirigeant)
ES MUDAISON 1
(un dirigeant)

ERRATUM

L'Officiel 34 N° 10 du 13 octobre 2020

Rubrique Forfaits

PLATEAUX DU 10 OCTOBRE 2020

U10 NIVEAU 2

Poule F - plateau 1
THEZAN ST GENIES OF 1
À Sauvian
Amende : annulée

La prochaine réunion aura lieu le 10 novembre 2020.

Le Président,
Mazouz Belgharbi